HABITAT JEUNES LE MAG'

Le magazine de l'habitat des jeunes

N° 23 Octobre 2026

4 €

ISSN 2269 - 3580



Protéger et émanciper la jeunesse

SIHAJ

Système d'information Habitat Jeunes

Logiciel métiers Habitat Jeunes
100% en ligne

1 abonnement unique
(évolutions et assistance compris)

En lien avec
IDEAL, CNAF,
Op'Haj



Formation
agréée Qualiopi
(prise en charge
par votre OPCO)

300 Établissements
27 000 Logements gérés

+ 3 000
utilisateurs

Vous aussi, rejoignez Sihal !

Sihaj@unhaj.org

Habitat Jeunes
UNHAJ
UNION NATIONALE POUR L'HABITAT DES JEUNES

Édito



SOMMAIRE

Actus Réseau P. 02
Actus Secteur P. 07
Dossier P. 09
Portrait d'acteur P. 21
Faire union P. 23
Mur d'expression ... P. 24
Lire, voir, jouer P. 28

Ce numéro consacre son dossier central à une question que les équipes Habitat jeunes vivent chaque jour : comment protéger les jeunes sans les enfermer, comment leur faire confiance sans les laisser seul·es face aux aléas ? Pour nous, tout ceci tient ensemble. Un·e jeune qui accède à un logement, à un accompagnement, à un collectif, gagne en sécurité et, du même mouvement, en capacité de choisir sa vie. Pour parvenir à ce but, nous devons traverser quantité de dilemmes éthiques et d'adaptations pratiques qui nous permettent de tenir dans cette oscillation permanente. Vous lirez ici comment le réseau s'outille pour penser et agir afin de trouver le « juste équilibre ».

Cette tension traverse aussi notre propre contexte. Le climat est devenu plus rude pour les associations : remise en cause de leur utilité, de leur légitimité, voire de leur indépendance. À cela s'ajoutent des difficultés économiques bien réelles : financements incertains, coûts qui augmentent, acteurs sonnés à force de faire plus avec moins.

Protéger les jeunes et les aider à s'émanciper suppose des lieux et des équipes qui tiennent dans la durée. Or ce sont ces mêmes associations que l'on soupçonne et que l'on fragilise. Défendre la jeunesse sans soutenir celles et ceux qui l'accompagnent au quotidien n'est pas un choix : c'est une contradiction. Les pages qui suivent en donnent à voir les enjeux.

Bonne lecture.

Marianne Auffret
Directrice générale de l'Union nationale pour l'habitat des jeunes

Directrice de la publication :
Marianne Auffret
Coordination : Emilie Pourquery
Comité de rédaction :
Marianne Auffret, Emilie Pourquery, Emmanuelle Gautier, Magali Bader,Marie Bourgault, Virginie Ouin, Louise Pelletier
Journaliste : Emmanuelle Gautier

Maquette : AR Atelier
Mise en page : Emilie Pourquery
Photo de Une : Urhaj Normandie
Imprimeur : Imprimerie RAS
Papiers : Certifiés PEFC
(Issus de forêts gérées durablement et de sources contrôlées)

Ce numéro a vu le jour grâce à l'implication de nombreuses autres personnes que nous remercions vivement !

Union Nationale pour l'Habitat des Jeunes
12, avenue du Général-de-Gaulle
94 307 Vincennes Cedex
www.habitatjeunes.org

Occitanie

Nos jeunes ont du talent

Du son et des podcasts chez Habitat Jeunes Sète et Bassin de Thau ; de petits films de fiction chez Habitat Jeunes en Albigeois. Au gré d'ateliers réguliers, les deux structures misent sur la créativité des jeunes et produisent des réalisations originales qui leur permettent de se mettre en scène. Une expérience qui tient parfois de la catharsis.



© HABITAT JEUNES SÈTE



© HABITAT JEUNES SÈTE

Ophélia répond aux questions de Camille au sujet de la mort de son chat ; Lenny offre un slam de sa composition ; Andréa lit un poème de Baudelaire ; Dieyna chante avec sensibilité la chanson « Une jolie fille » de The French Kiss. Emma, Mickaël, Camille, Dorian, Raphaël et Sébastien obtiennent, avec le film «Aujourd'hui», le prix du scénario au Short Cut Festival 2025. Angélina, Ondine, Alan et Sébastien réalisent en deux jours le court-métrage « Bloquées », histoire pleine de peps d'une amitié improbable entre deux filles que tout oppose.

Telles sont quelques-unes des productions issues des ateliers de création audio et vidéo proposés en résidences.
Alexandre Leuger (Habitat Jeunes en Albigeois) et Alexandre Mognol (Habitat Jeunes Sète), animateurs de ces ateliers, sont d'anciens professionnels : technicien en audiovisuel pour le premier ; journaliste radio, documentariste sonore et auteur de podcasts pour le second. Tous deux ont choisi de valoriser leurs compétences techniques en proposant aux résident·es des expériences créatives qui – ils se rejoignent sur ce point – peuvent être exutoires et cathartiques.

« *À nous d'en faire quelque-chose de positif* » précise Alexandre Leuger. Les jeunes sont intéressé·es à être plutôt devant que derrière la caméra, pour y exprimer des facettes parfois assez complexes. Mais Alexandre veille à ce que le rendu final soit empreint d'humour et de dérision. « *Le plus riche et de très loin, c'est l'aventure humaine et le processus intime qui permet à certains timides, par exemple, de se révéler* », estime-t-il.

Pour Alexandre Mognol, qui inclut à ses ateliers hebdomadaires « Le mur du son » des séances d'écoute de podcasts ARTE Radio, « *Le monde n'est pas seulement visuel. Le son est très intime et comme dit Lenny, un jeune participant : " C'est sain et ça répare* "»

Pour en savoir plus :
https://soundcloud.com/habitat-jeunes-sete
https://www.youtube.com/@habitatjeunesalbi

Hauts-de-France et Pays-de-la-Loire

Quand hier propulse vers demain

Les célébrations du passé sont aussi l'occasion de se poser pour imaginer et construire la suite… Retour sur deux années pivots au Relais Habitat & Services Jeunes du Mans, et chez Béthanie à Lille.

100 bougies pour Béthanie, 70 pour le Relais Habitat & Services Jeunes : fils rouges de l'année, ces anniversaires auront, de part et d'autre, permis de poser des jalons pour l'avenir.

La Maison Béthanie est créée en 1926 par la famille d'industriels lillois Thiriez, afin d'accueillir les jeunes campagnardes venues travailler en ville. La gestion en est confiée à un ordre religieux. Ce n'est qu'en 2005, après une profonde réhabilitation et suite au basculement vers l'éduc pop dans les années 70, que le foyer devient mixte.



© BETHANIE

Le Relais a une histoire analogue. Premier FJT de la Sarthe créé après-guerre, dans une maison léguée par la famille d'un abbé, il accueille les jeunes travailleur·ses de l'exode rural. Après 10 années de non-mixité, un nouveau chapitre de son histoire s'ouvrira sur l'accompagnement vers et dans l'emploi. Avec à la clé la création d'un Relais Emploi en 1996, d'une résidence dédiée aux alternant·es en 2017 et d'une École de la 2ème Chance en 2023.

Pour son centenaire, Béthanie a souhaité valoriser ses habitant·es, avec de grands portraits noir et blanc en format XXL (façon JR dans les favelas du Brésil) accrochés sur la façade de la résidence.

Au Mans, l'Assemblée générale du 1er juin a constitué le point d'orgue des festivités, avec des pastilles de théâtre d'impro et des tables-rondes animées par une radio locale.
De part et d'autre, l'occasion a été saisie d'une réflexion intensive sur l'avenir du bâti.



© CHLOE MOUSSET

Béthanie a ainsi confié à un groupe d'étudiantes assistantes sociales un diagnostic sur les forces et faiblesses du bâtiment actuel aux yeux des résident·es. Pour nourrir la réflexion du cabinet d'architecture, un CoPil multi-partenarial a également mené un exercice de projection à 20 ans, aidé par l'IA.

Au Mans, les regards se tournent vers l'ouverture, d'ici 2 ans, d'une résidence intergénérationnelle comptant 50 logements, dont 10 réservés à des seniors et 5 à des femmes vulnérables. Un projet pionnier qui pourrait faire école dans le réseau.

Bretagne et Pays de la Loire

Sarzeau break : l'accès aux vacances dans le Grand Ouest



© URHAJ PAYS-DE-LA-LOIRE

C'est une première! Et un succès aussi massif qu'inattendu. Pour leur premier week-end Jeunes organisé en commun les 27 et 28 juin derniers, les Urhaj Bretagne et Pays-de-la-Loire avaient tablé sur 150 inscrit·es. Mais avec 240 participant·es, dont 200 jeunes, la capacité d'accueil maximale du lieu choisi pour sa centralité, à Sarzeau dans le Morbihan, a été atteinte. « *Engouement spontané, très gros événement, belle réussite.* » résume Tanguy Rivet, de l'Urhaj Pays-de-la-Loire.

Outre l'avantage de pouvoir mutualiser les coûts inhérents à ce type de rassemblement festif, le week-end a offert à beaucoup de jeunes une expérience inédite de mini-vacances en bord de mer.
Le challenge d'un tel évènement est évidemment de faire en sorte que les participant·es puissent se mélanger et se rencontrer. Pour cela, 10 mois de préparatifs conjoints ont permis de mettre au point un programme aux petits oignons, favorisant les rencontres. Spikeball, beach-volley, rando et course à pied, activités artistiques sur la plage, feu de camp-guitare-chamallows grillés, confection de mocktails, jeux de sociétés, karaoké, croisière sur le Golf du Morbihan : le programme du week-end avait un très net avant-goût d'été.
L'évènement, financé grâce à la participation financière de la vingtaine d'associations représentées, mais aussi à des subventions des DRAJES des deux régions et des CAF de Mayenne, Sarthe et Maine et Loire, a aussi permis aux équipes de professionnel·les de mieux se connaître et d'échanger sur leurs pratiques.

Occitanie

Un partenariat formalisé avec les Missions locales



© DR

En signant, le 16 juin, un accord-cadre pour 3 ans avec l'association régionale des Missions locales, l'Urhaj Occitanie affiche ses ambitions pour une collaboration approfondie entre les deux réseaux.

Le partenariat s'ancre dans des habitudes de travail déjà installées. Au niveau régional, un groupe de travail « Jeunesse et pauvreté » a ainsi produit une étude commune sur l'accompagnement des jeunes sortant de la protection de l'enfance.

Au niveau local, les liens développés sont plus ou moins structurés et efficients d'un territoire à l'autre. Pour Laura Boubon, chargée de mission à l'Urhaj, « *L'état des lieux initial montre des collaborations territoriales très " personnes-dépendantes ", pouvant se distendre avec la rotation des équipes. L'idée est, désormais, de viser l'interconnaissance via des temps d'immersion entre équipes, de partager les bonnes pratiques existantes et de proposer un modèle de convention.* »

En formalisant les liens, l'accord-cadre entend aussi intensifier la coopération régionale : front uni pour le déploiement de solutions logement jeunes dans les territoires carencés, plaidoyers communs, réponse à appels d'offres conjointe pour l'accès aux fonds européens dédiés, etc.

Île-de-France

Prévenir les expulsions et les ruptures de parcours résidentiel



© ANTOINE SÉGUIN

En Habitat Jeunes, les expulsions locatives sont rares et s'accompagnent toujours d'un sentiment d'échec. Dans un contexte de forte précarisation des publics, où les ruptures de parcours sont parfois inévitables, elles restent toutefois une réalité.
Sollicitée par ses adhérents désireux de clarifier leurs repères réglementaires et d'en savoir plus sur la marche à suivre, l'Urhaj Île-de-France vient de publier un guide dédié.

La partie légale du document (droits et devoirs des résident·es et des gestionnaires, bornes légales à ne pas dépasser) a été rédigée avec le concours d'Adeline Firmin, une avocate spécialisée dans la défense des locataires contre les expulsions abusives.

Le guide se penche aussi sur la tension existante entre la volonté d'accompagner les jeunes précaires exposé·es aux ruptures de parcours et la nécessité de prendre en compte les impératifs de gestion de la structure. « Comment répondre aux situations complexes ? » : c'est la question posée à une quinzaine de structures Habitat Jeunes de la région, de toutes tailles et de toutes obédiences, dans le cadre d'une série d'entretiens et d'une enquête préalable à la publication du guide.

Nouvelle Aquitaine

« Dans la création, les barrières tombent »



© PASS'HAJ

« Être jeune, mode d'emploi », ce sont 4 courtes vidéos en forme de docu-fiction imaginées, écrites, jouées et réalisées par des jeunes des résidences Pass'Haj, en Nord Deux-Sèvres. À la frontière entre mise en scène et témoignage (avec commentaires « off » face caméra), cette mini-série relate des tranches de vie personnelles aux échos générationnels. Entretien d'embauche, intérim, suivi psy, conseil de maison : des territoires peu explorés de l'intérieur.

L'aventure est née d'un financement solidaire impromptu, proposé par le Crédit Agricole. Le choix du CA de l'association a été de donner carte blanche aux jeunes du Conseil de vie sociale pour utiliser l'enveloppe. L'idée des jeunes d'ateliers mixant théâtre et vidéo a remporté les suffrages. Accompagné·es par deux intervenant·es professionnel·les, 7 jeunes se sont mobilisé·es pour 10 soirées réparties sur 2 mois.

La série produite s'est imposée comme support de médiation et de dialogue, à même de nourrir des tables-rondes, lors d'une AG dédiée au renouvellement du contrat de projet Pass'Haj. « *L'idée est désormais de mettre les épisodes à disposition des acteurs Habitat Jeunes comme leviers de débat, ou d'échange avec des acteurs socio-économiques, politiques et éducatifs des territoires.* » explique Marie Guesdon, directrice, pour qui l'art est « *Un champ universel où chacun peut entrer avec ce qu'il est. Les barrières tombent ; la rencontre est possible.* »
https://www.youtube.com/@associationpasshaj1571

Les résidences Habitat Jeunes, des tiers-lieux qui s'ignorent ?

Les acteurs du réseau jouent un rôle historique en faveur de la cohésion sociale, notamment au sein des quartiers politique de la ville (QPV) ou en ruralité.
En s'ouvrant vers l'extérieur, en constituant des espaces de rencontre, et mettant au cœur de leur fonctionnement le collectif, les résidences Habitat Jeunes seraient-elles des tiers-lieux comme les autres ? C'est l'hypothèse qu'a voulu creuser l'Unhaj, dans le cadre d'une convention qui la lie avec l'ANCT.



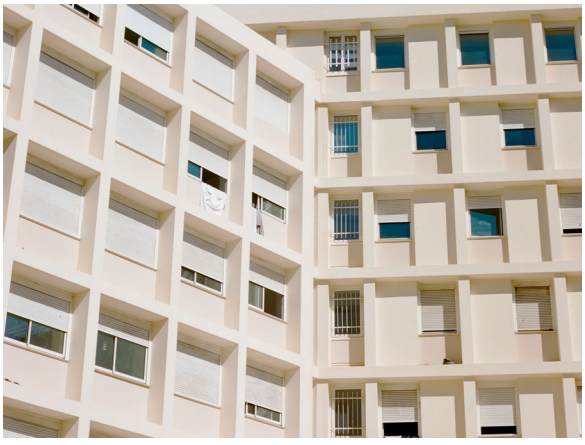
© ASSOCIATION ADALI

L'étude publiée début juillet, constituée de 10 monographies et d'un guide transversal, caractérise les dynamiques identifiées dans le réseau, et documente les pratiques des associations. Elle interroge également les implications de la démarche d'ouverture, en matière d'accompagnement socio-éducatif, de modèle économique, ou de lien avec les partenaires.

Renforcement du brassage des publics accueillis, diversification et stabilisation des modèles économiques, liens renforcés avec les collectivités territoriales… les acteurs Habitat Jeunes font du développement de tiers-lieux un levier de leur transformation.
Ce travail a vocation à être présenté aux partenaires concernés et va poursuivre son chemin au travers de la constitution d'un groupe de travail récurrent.
Les documents sont publiés sur le site www.habitatjeunes.org.

Une mallette digitale pour essaimer le projet Habitat Jeunes

La nouvelle motion de l'Unhaj adoptée à l'occasion du Congrès de Lille en fin d'année dernière souligne le caractère particulièrement politique de la période dans laquelle va s'inscrire la nouvelle mandature.
Pour porter haut la voix du mouvement Habitat Jeunes, il a semblé nécessaire de s'outiller d'un document valorisant les pratiques du réseau et permettant de renforcer l'identification des offres de logements et des actions menées par les associations : la Mallette Habitat Jeunes.



© ANTOINE SEGUIN

Cette boîte à outils en ligne s'articule en trois axes : présenter les offres de logements portées par les associations du réseau, définir les besoins des publics cibles ainsi que des différents territoires, et enfin créer son Habitat Jeunes.
L'outil permet également de souligner les missions menées par les têtes de réseau régionales et nationale, en valorisant leurs productions.

À la frontière du kit de montage de projet, de l'offre de services, du document de communication et du support de travail synthétique, la Mallette Habitat Jeunes a vocation a être prise en main par l'ensemble du réseau, et à être communiquée très largement aux partenaires.

Elle est accessible vie le lien www.reseauhaj.org/mallette-2026/

Santé mentale : plaidoyer collectif

Le réseau s'appuie sur deux collectifs pour faire entendre sa voix sur des sujets liées à la santé mentale des jeunes.

Le mouvement Habitat jeunes agit au quotidien en faveur du bien-être des jeunes qu'il accueille. Face à l'ampleur des besoins et de la crise du secteur, à l'heure de la « Grande cause » sur la santé mentale, l'enjeu est aussi d'influer sur les politiques publiques pour soutenir le secteur du soin et faire de la prévention et de la promotion de la santé mentale des priorités structurantes, notamment auprès de la jeunesse.



© ANTOINE SEGUIN

L'Unhaj œuvre en ce sens au sein de deux collectifs : le Collectif National pour la Santé des Jeunes (CNSJ) et l'Uniopss. En juin 2026, l'Uniopss s'est saisie de la tenue d'un Comité interministériel dédié pour actualiser son plaidoyer : nous y avons concouru et associé le CNSJ afin de donner toute sa place à la jeunesse. La contribution « Santé mentale : l'urgence d'une politique humaine, solidaire et citoyenne » comporte un axe « jeunes », qui prône le renforcement du repérage précoce et de l'accompagnement, la consolidation d'une offre territoriale de prévention et d'accueil et le renforcement des dispositifs de soin. Nous y défendons aussi l'interministérialité, condition essentielle à une mise en œuvre efficace, et sa déclinaison aux différents échelons territoriaux. Les annonces suite au comité ne sont pas à la hauteur, nous restons vigilants et poursuivrons ce plaidoyer collectif.

86e Congrès de l'USH : nous y étions!

Le Congrès HLM, organisé chaque année par l'USH, constitue un moment fort pour l'ensemble des acteurs du logement social. Installé en 2026 à Bordeaux, il s'est inscrit dans une séquence politique autour de la thématique « Habitat 2032, pour un quinquennat utile ».

L'Unhaj, avec l'Urhaj Nouvelle-Aquitaine, y était présent afin de rappeler le rôle que jouent ses adhérents en faveur de l'accès au logement des publics jeunes. Plusieurs moments forts ont jalonné ce salon pour le mouvement Habitat Jeunes.
D'abord, l'animation de conférences (aides au logement, guide tiers-lieux) et la participation à une table-ronde en format élargi pour sensibiliser aux nouvelles solutions pour loger les jeunes.
Ensuite, des échanges avec nos principaux partenaires (DIHAL, Action Logement, CGLLS…), au cours desquels des points d'actualité comme des enjeux à long terme ont pu être évoqués librement.
Enfin, à l'occasion d'une interpellation de Vincent Jeanbrun, Ministre de la Ville et du Logement, aux côtés des têtes de réseaux constituant les Acteurs du Logement d'Insertion afin de lui rappeler l'importance des actions menées par nos adhérents en faveur de l'accès au logement, notamment des publics vulnérables.



© DR

L'intervention d'Evanne Jeanne-Rose lors du Congrès HLM 2026 est accessible en ligne.

L'appel du 15 octobre : faire entrendre la voix des solidarités



Du 10 au 17 octobre 2026, les acteurs des solidarités et de la santé se mobilisent à l'appel de l'Uniopss et de son réseau. L'objectif est d'alerter les pouvoirs publics et l'opinion sur la situation critique que traversent de nombreuses associations, fondations et structures d'intérêt général.

Professionnel·les, bénévoles et personnes accompagnées témoignent des difficultés auxquelles ils et elles sont confrontés : tensions financières croissantes, pénurie de personnels, et insuffisance des moyens. Malgré leur capacité d'innovation et d'adaptation, les associations ont rappelé qu'elles atteignent aujourd'hui les limites de ce qu'elles peuvent absorber sans mettre en péril la qualité de l'accompagnement proposé.

Cette mobilisation porte un message clair : les missions d'intérêt général ne peuvent plus être exercées durablement dans des conditions aussi dégradées. Au-delà de la situation des structures elles-mêmes, c'est la capacité collective de notre société à garantir les droits fondamentaux, l'accompagnement et la protection des personnes qui est en jeu.
Organisée alors que se discutent les budgets publics pour 2027 et que s'ouvre la séquence électorale nationale, cette mobilisation rappele l'urgence d'investir dans les solidarités. Elle marque une étape importante dans la construction d'un plaidoyer commun en faveur d'un modèle social à la hauteur des besoins.

Projet de loi de finances : défendre le modèle Habitat Jeunes

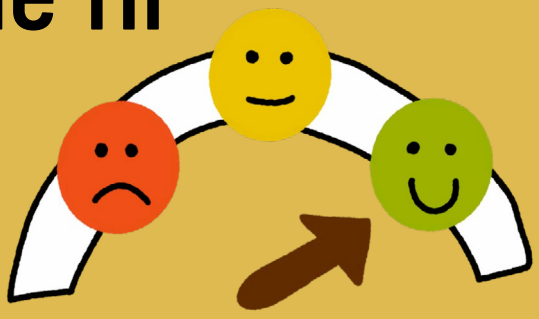


Les débats parlementaires sur le budget 2027 marque une étape importante pour le secteur du logement accompagné. Habitat Jeunes est pleinement mobilisé pour faire entendre défendre un modèle qui conjugue logement, accompagnement et émancipation.

À l'heure où s'ouvre l'examen du projet de loi de finances, le réseau Habitat Jeunes reste vigilant. Plusieurs lignes nous touchent directement : le programme 177, qui finance l'AGLS et l'ALT ; le programme 163, qui porte notamment sur les postes FONJEP ; le programme 135, qui soutient l'investissement dans les résidences ; et les aides au logement, dont le gel vient d'être annoncé.
De nouvelles économies pourraient fragiliser des structures déjà éprouvées, dont l'équilibre repose sur les redevances, les aides de l'État et les cofinancements. Nous porterons des amendements avec nos partenaires, Uniopss, ALI, FAS, Collectif pour le logement, en particulier sur le renforcement des modèles économiques des Habitats Jeunes mais aussi d'un meilleur accompagnement des jeunes dans leur santé mentale.

Cette phase de discussion parlementaire précèdera l'entrée dans la campagne présidentielle au cours de laquelle nous continuerons à plaider pour notre modèle de pensées et de pratiques. Un plaidoyer national est en cours de construction.

Protéger/émanciper la jeunesse : une histoire sur le fil



Habitat Jeunes occupe, dans le champ de l'action sociale, une place à part : à l'articulation de la protection de l'enfance et de l'action publique en faveur de la jeunesse, entre attention portée aux plus fragiles et l'ambition émancipatrice qui anime l'accompagnement vers l'autonomie de la vie adulte. L'enfance jouit d'un statut légal singulier, celui d'un âge où la vulnérabilité est présumée et protégée par le droit. La jeunesse, si elle est par essence un période de transition, incertaine, est aussi un moment de potentialité et d'élan qu'il faut encourager et nourrir.
C'est cette tension permanente — protéger sans enfermer, accompagner sans lâcher trop tôt — que ce dossier se propose d'explorer. Un exercice d'équilibrisme, aussi subtil que complexe.

La protection de l'enfance en dates-clés

1638	Création de l'Œuvre des enfants trouvés par la congrégation Saint Vincent de Paul. Inaugure les placements chez des nourrices.
1804	Chez les Romains et jusqu'à la Révolution, l'émancipation d'un enfant est une prérogative du père et sert ses intérêts. En 1804, le Code civil met en place l'émancipation moderne, qui permet d'affranchir un enfant, dès 15 ans, de la tutelle paternelle, par le mariage ou via une déclaration du père.
1832	Une loi crée un seuil de « majorité sexuelle », fixé à 11 ans : un adulte n'a légalement plus le droit d'avoir des relations sexuelles avec un enfant en-deçà de cet âge.
1889	L'enfant est reconnu comme un sujet de droit que la justice peut soustraire à sa famille pour le placer.
1942	L'âge de l'aptitude au consentement (majorité sexuelle) est fixé à 13 ans. Pour les relations homosexuelles, une loi de Vichy réhausse ce seuil à 21 ans.
1959	Structuration administrative de la protection de l'enfance, suite à l'adoption à l'unanimité, par l'ONU, de la Déclaration des droits de l'enfant. L'Aide sociale à l'Enfance qui en découle, confiée aux départements, date de 1983.
1974	Seuil de la majorité abaissé à 18 ans. L'émancipation (acte juridique par lequel un·e mineur·e est affranchi·e de l'autorité de ses parents, ce qui met fin à l'état de minorité) est désormais prononcée par un juge.
2022	La loi Taquet met fin – en théorie - aux « sorties sèches » de l'ASE à 18 ans. Rend obligatoire la prise en charge par les départements des jeunes sans ressources ni soutien familial suffisant, jusqu'à 21 ans.
2025	La loi qualifie désormais d'agression sexuelle « tout acte sexuel non consenti ». Et précise que le consentement doit être « libre et éclairé, spécifique, préalable et révocable ».

Naviguer entre deux pôles

En proposant des solutions de logement adaptées aux jeunes de 16 à 30 ans dans leur passage à l'âge adulte, les résidences Habitat Jeunes défendent une logique d'autonomie et d'accès à une vie active, pleine et entière. Mais, en tant qu'établissements sociaux, elles ont aussi pour mission de soutenir des jeunes aux parcours plus chaotiques, dotés de moyens économiques et sociaux plus limités. Entre ces deux logiques, il nous faut souvent louvoyer, et parfois naviguer en eaux troubles.

La dualité du projet Habitat Jeunes et de nos logiques d'accompagnement s'enracine dans une histoire. Dans la France de l'après-guerre, les Foyers de jeunes travailleurs (FJT) offrent un toit et, au-delà, un référentiel moral et éducatif aux flots de jeunes qui quittent leur famille et les campagnes pour travailler en ville. Cette logique de suppléance familiale, née de l'exode rural, nous fonde. Plus de 70 ans après, elle continue de justifier le financement de nos programmes socio-éducatifs par la branche Famille de la Sécurité sociale, via les CAF, comme notre soutien au parcours résidentiel des jeunes, qu'ils soient en situation de décohabitation ou de rupture familiale.

Les résidences Habitat Jeunes offrent ainsi un cadre protecteur face à toutes les formes de vulnérabilité. Redevances charges comprises, accompagnement dans l'accès aux droits, aides mobilisées via la gestion locative sociale, dispositifs de recours intégrés aux FJT (épiceries solidaires, aides sur quittance) : autant de filets de sécurité contre la précarité.

Même si les chiffres varient selon les projets et les moyens locaux, avec 7 équivalents temps plein (ETP) pour 100 jeunes en moyenne, dont 3 ETP socio-éducatifs, les Habitat Jeunes offrent un accompagnement plus rapproché que les autres résidences, sociales ou étudiantes. C'est un atout décisif pour accueillir des jeunes mineurs, qui représentent 20 % des effectifs logés. C'est aussi un atout pour promouvoir la mixité de genre et offrir aux jeunes femmes, qui ne sont que 35 % de nos effectifs moyens, un cadre sécurisant, qui limite le risque de violences sexistes et sexuelles inhérent au contexte de la vie en logement collectif.

Mais nos logiques d'intervention procèdent avant tout de l'éducation populaire, donc de la promotion de l'autonomie des jeunes. Portés par l'idéal de mixité et de cohésion sociales du mouvement Habitat Jeunes, les FJT font le pari du collectif, du mélange des publics et du brassage social comme vecteurs d'émancipation et de socialisation. Il s'agit, ultimement, de poser un cadre qui permette, en plus de protéger, « *de construire un projet commun, aussi humble soit-il, entre ceux qui s'établissent et ceux qui se rétablissent* »[1].

Reste l'antinomie fondamentale entre protection du collectif et liberté des individus, source de tant de frictions et d'ajustements dans le quotidien de nos résidences. Sous des dehors anodins, le chantier de révision de nos contrats de séjour et règlements intérieurs reflète toute la subtilité des équilibres à tenir.

[1] *Source : Article signé Marianne Auffret et Violaine Pinel dans Rhizome n°94 – Protéger l'enfance – Novembre 2025*



© HABITAT JEUNES MONTPELLIER

Entre permettre et interdire : une ligne de crête exigeante

Réguler ou interdire lorsque le collectif l'exige, tout en protégeant les droits et libertés fondamentales des résident·es : pas simple de se tenir sur ce fil. Nouvellement nommée déléguée régionale, Justine Lehrmann anime une réflexion à ce sujet au sein de l'Urhaj Auvergne Rhône-Alpes. Elle participe également au groupe de travail national dédié à la remise à plat des contrats de résidence et des règlements de fonctionnement dans le réseau.

« Le plus gros risque, c'est que les règles ne soient jamais questionnées. »



« Comment respecter les droits et libertés fondamentales des personnes dans un cadre collectif supposant une régulation ? Le sujet est complexe.
À mon arrivée dans le réseau Habitat Jeunes, j'ai été confrontée à la demande d'adhérents souhaitant disposer de bases juridiques et de modèles sur lesquels s'appuyer pour passer au crible leurs contrats de séjour et leur règlement intérieur. Ces documents peuvent comporter des clauses abusives, souvent héritées du passé, notamment concernant la possibilité, pour les jeunes, de recevoir des proches dans leur logement, donc d'exercer leur droit à une vie familiale, affective et sexuelle.
Au même moment, l'Unhaj a lancé un groupe de travail afin de questionner les pratiques institutionnelles dans le réseau et les documents fixant les règles. Trois adhérents AURA s'y sont inscrits avec moi.
Pour ce chantier, le travail s'appuie sur l'étude d'un corpus réglementaire et documentaire sur les droits et obligations des personnes logées et des gestionnaires de résidences. L'objectif poursuivi est de produire un livrable, avec l'appui de juristes, d'ici début 2027.
On régule parce qu'on craint les dérives, ou parce qu'il y en a eu par le passé. Parfois, il y a des incohérences : on interdit et on ferme les yeux sur les débordements.
Le groupe de travail ose faire dialoguer les associations et les professionnel·les entre eux. Certaines témoignent du fait qu'il est possible d'autoriser, en se raccrochant au droit commun, ce que d'autres interdisent.
Le plus gros risque, c'est que les règles ne soient jamais questionnées. Le sujet doit régulièrement être remis au travail, suivant l'actualité du collectif, le type de jeunes logés à l'instant T, les changements intervenus dans l'équipe, le ratio d'encadrement etc. Il n'y a pas de modèle universel. Un système de règles, c'est mouvant.»

Justine Lehrmann - Déléguée régionale - Urhaj AURA

L'éducation populaire permet-elle de prévenir les VHSS ?

Le point de vue de Salomé Darrigrand, co-fondatrice de l'association Brûlant·e·s , qui sensibilise et forme les jeunes et les professionnel·les à la vie affective, relationnelle et sexuelle et à l'égalité de genre.

« Chez Brûlant·e·s, nous utilisons beaucoup les outils de l'éducation populaire et de la pédagogie informelle pour aborder le sujet des violences et du harcèlement sexiste et sexuel (VHSS). Cette approche permet de faire émerger la parole, les débats sur le vécu et les représentations de chacune, et de produire de la connaissance en partant de l'expertise de terrain de chacune des participantes.

Dans le champ des VHSS, surtout en contexte d'interculturalité comme au sein des Habitat Jeunes, il est essentiel que nous, professionnel·les, puissions conscientiser et questionner notre cadre de référence, qui est fonction de notre milieu social d'origine, de notre éducation, de notre génération… L'idée est de ne pas partir du postulat que nous sommes objectifs, mais au contraire de révéler les stéréotypes et les a priori dont nous sommes porteur·euses.

La logique de l'éducation populaire consiste à faire se rencontrer les personnes et les points de vue. Pour cela, comme l'ALJT a choisi de le faire récemment, il est idéal d'alterner les espaces non mixtes, qui sont rassurants et permettent de s'exprimer librement autour des VHSS, et les ateliers mixtes, pour pouvoir se connecter aux autres et générer de l'empathie.

L'empathie, c'est une priorité dans le contexte actuel, où les points de vue se polarisent et se durcissent autour du genre, comme l'a récemment analysé le Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes. Nous observons, dans nos interventions, une nette montée en puissance du masculinisme chez les jeunes hommes, qui se traduit dans le placement des participant·es dans la salle, la frontalité des débats… »

Pour en savoir plus : https://brulant-e-s.com



© ASSOCIATION BRULANT·E·S

Nouveau : un guide sur la prévention des VHSS

Les Habitat Jeunes ne sont pas exempts de phénomènes de violences sexistes et sexuelles. Le guide VHSS, paru à l'automne, se veut support de réflexion, de sensibilisation et de référence pour se poser les bonnes questions et prendre en charge les signalements et les problématiques identifiées. La parution de ce guide est l'aboutissement de deux années d'un chantier global mêlant formations, cycle de webinaires et réflexion en groupe de travail national.

Redonner du pouvoir d'agir aux jeunes filles et femmes

Deux associations, deux approches

Le constat est presque partout le même en Habitat Jeunes : les filles forment une minorité relativement invisibilisée. Peu présentes dans les espaces communs, elles participent moins aux animations proposées. Elles peuvent par ailleurs être exposées à du harcèlement, des gestes inappropriés et des agressions de la part des garçons, comme dans toute structure collective ou espace public.

Face au risque de VHSS, La Manu, à Valence, a opté pour des propositions collectives en non-mixité, à raison d'une soirée par mois. « *Des temps conviviaux pour faire groupe entre femmes, se rendre visibles et prendre place dans le collectif* », tel est l'objectif du programme porté par Marie Chaix, assistante sociale. L'association gère aussi 3 logements réservés aux femmes victimes de violences. « *Pour elles, le collectif c'est plus compliqué* » explique Marie. « *Et aussi plus délicat à construire, du fait de leur vécu traumatique et d'une durée de séjour limitée à un an.* »
À l'ANRAS, en Occitanie , prévenir les violences et les traiter lorsqu'elles surviennent est une priorité inscrite dans le projet social de l'association. Pour Emmanuel Benoist, directeur des résidences Habitat Jeunes de l'ANRAS, « *Éradiquer toute violence sexiste ou sexuelle est une illusion. Notre objectif est de les limiter en les prévenant et en affichant clairement une posture d'écoute, à tous les niveaux de l'institution, selon laquelle, lorsqu'une personne en est victime, elle sera écoutée, crue et accompagnée.* »

« Tout le monde au niveau »

« *Tout a commencé par une formation que j'ai suivie à l'Unhaj sur le thème " Genre, sexualité et VHSS ". J'ai été frappé par un fait : les participant·es étaient soit des femmes, soit des personnes directement concernées par la question LGBTQIA+. Alors que ce sont les hommes hétérosexuels qui bénéficieraient le plus de ce type de formation !*

J'ai la chance de travailler dans une structure politisée et volontaire pour s'investir sur la question des VHSS. Il y a chez Technowest une grande appétence pour apprendre, on avance rapidement. Mais c'est un combat qui nécessite de la continuité : il faut que tout le monde soit au niveau, y compris les administrateurs bénévoles et les nouvelles recrues. »

Damien Sadok, agent de veille et médiation, Technowest Logement Jeunes à Mérignac

Le système de prévention mis en place repose sur trois piliers :

- Un facteur organisationnel : temps d'échange dédiés, groupe d'analyse métier…
- Un facteur humain, avec la formation de tous·tes les salarié·es ;
- Un facteur matériel : agencement des espaces, affichage sur « ce que je peux ou pas faire » etc.

Retours sur Evars



« *La forte réaction qui avait été celle d'une fraction extrémiste de la société au moment de l'introduction de l'ABCD de l'égalité en 2014 n'a pas été observée lors de la mise en place de l'Evars (Éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle) en 2025. Institutionnellement, les choses avancent, aussi bien à l'Éducation nationale que dans les établissements d'accueil des personnes en situation de handicap.*

Pensées masculinistes, pensées émancipatrices… La société se fracture sur ce sujet éminemment politique pour la cohésion sociale. »

Evanne Jeanne Rose rapporteur de l'avis sur l'EVARS au CESE et président de l'Unhaj

Le rôle d'Habitat Jeunes dans l'autonomisation des jeunes majeur·es

Les jeunes majeur·es issu·es de l'Aide sociale à l'enfance sont absent·es du projet de loi relatif à la protection des enfants à l'examen au Parlement. Mais autour de l'échéance de la majorité, source de ruptures de parcours, les structures Habitat Jeunes aident ces jeunes à trouver un toit et à cheminer, étape par étape, vers l'autonomie.

Sas et tremplin après 18 ans, avec «Un toit en avant»

En 2020, Habitat Jeunes Montpellier créé avec l'ADEPAPE 34, le projet «Un Toit en Avant», dédié aux jeunes âgés de 18 à 25 ans qui n'ont plus d'accompagnement par l'ASE, soit à leur majorité soit à l'issue de leur Contrat Jeune Majeur.

Ce programme est financé par le Conseil Départemental de l'Hérault, dans le cadre des conventions d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi État-CD.

Marie Convert explique : « *En coopération avec l'ADEPAPE 34 (association créée par et pour les personnes ayant connu un placement à l'ASE et visant à leur proposer un soutien inconditionnel tout au long de la vie), nous proposons 5 logements, avec un contrat de séjour de 3 mois renouvelables 2 fois. Un accompagnement très individualisé global est mis en place par l'ADEPAPE, et Habitat Jeunes assure une veille renforcée sur la résidence. L'articulation des deux interventions est très bénéfique et soutenante dans des situations parfois très complexes.*»

En effet «Un Toit en Avant» est un sas de sécurité qui intervient parfois après des périodes de grande précarité, un tremplin à partir duquel les jeunes vont pouvoir reprendre confiance et avancer vers plus d'autonomie. Il peut être aussi simplement un temps supplémentaire permettant l'aboutissement des démarches d'insertion et de logement entamées pendant l'accompagnement par l'ASE.

Marie Convert insiste sur l'intérêt d'accueillir ces jeunes dans le cadre semi collectif des FJT. Elle observe ce qu'elle appelle « *la magie de la mixité des publics* ». Une équipe disponible et bienveillante, d'autres jeunes aux parcours différents des leurs : l'émulation collective agit, permettant aux bénéficiaires de sortir des cadres institutionnels qu'ils et elles ont connu jusqu'ici, de faire des rencontres et de prendre leur place dans le collectif.

Une injonction précoce à l'autonomie

Trois questions à Florine Pruchon, responsable du collectif de plaidoyer Cause Majeur :

Quelle injonction à l'autonomie précoce pour les jeunes majeur·es issu·es de la Protection de l'Enfance ?

F. Pruchon : On demande à ces jeunes en situation de vulnérabilité d'accéder à l'autonomie bien plus vite que les autres. Certes, depuis 2022, ils et elles peuvent être accompagné·es par l'ASE jusqu'à 21 ans. Néanmoins, la loi est peu appliquée et elle ne créée pas de droit opposable à l'accompagnement pour les jeunes concerné·es. Une enquête de Cause Majeur ! montre que les jeunes issu·es de l'ASE sont accompagné·es en moyenne jusqu'à 19 ans et 10 mois, et que leur premier accompagnement dure moins de 6 mois. Comment se projeter dans ces conditions ?

Face à ce constat, quel plaidoyer Cause Majeur porte-t-il ?

F. Pruchon :Nous plaidons pour que chaque jeune puisse bénéficier d'un projet d'accompagnement vers l'âge adulte, basé sur un socle socio-éducatif stable, dans la continuité du PPE. Mais aussi pour faire évoluer la loi et créer un droit opposable à l'accompagnement, jusqu'à 25 ans si le/la jeune en a besoin. À cette fin, une proposition de loi portée par un groupe de députés transpartisans, de LFI à LR, a recueilli près de 80 signatures. Nous estimons le coût de la mesure à 800 M€.

Quel est le rôle du logement ?

F. Pruchon : Sans logement, il est très difficile de se projeter dans quoi que ce soit. Avec la loi Taquet, nous avons obtenu que les jeunes majeur·es deviennent prioritaires dans l'accès au logement. Mais la loi n'est pas encore pleinement effective.

Jeunes ASE/MNA : un long chemin vers l'autonomie

Parce que la majorité, ça s'anticipe

Depuis 2020, l'Association Jeunesse et Habitat Tours bénéficie de financements dédiés du Département d'Indre-et-Loire pour orchestrer un ambitieux dispositif de préparation à l'autonomisation des jeunes pris·es en charge par l'Aide sociale à l'enfance (ASE). Évolutive, cette « expérimentation continue » comporte deux volets : l'un dédié aux jeunes sous forme de stages de 2 à 3 jours et d'une journée de Forum annuelle, l'autre destiné aux professionnel·es, sous forme d'ateliers de sensibilisation. Jeux, échanges avec une psychologue, rencontres in situ des partenaires du cheminement vers l'autonomie : les outils de « l'Éduc Pop » y sont fortement sollicités.
« *Le conseil départemental est venu nous chercher pour notre expertise sur la question de l'autonomie, bien au-delà de la question du logement : c'est une marque de confiance.* » relate Caroline Jovenaux, directrice générale de l'Association Jeunesse et Habitat.
Notre rôle, avec cette expérimentation, est justement de passer d'une logique de protection dans laquelle est inscrite l'ASE à une logique d'émancipation et de travailler avec eux cette transition et ses enjeux. »

Quel impact à long terme du passage en Habitat Jeunes pour les MNA ?

Pour « fêter » ses 10 années d'accompagnement des mineur·es non-accompagné·es dans les Vosges et en Meurthe et Moselle, l'association Adali a souhaité savoir ce que les jeunes accueilli·es dans ses deux structures (une Mecs et un FJT) étaient devenu·es. Avec le concours d'un alternant, une enquête a été menée auprès de 80 ancien·es résident·es.
Résultat : 31 entretiens réalisés et des constats pas toujours attendus. On apprend que la catégorie des MNA recouvre en réalité une grande hétérogénéité de parcours, notamment en fonction de leur parcours initial dans leur pays d'origine et suivant l'âge de leur reconnaissance administrative (avant ou après 16 ans). On apprend également que la durée de l'accompagnement conditionne la possibilité de consolider des ressources pour « l'après », en limitant les ruptures.

Interroger la figure du MNA « méritant »

Questionner les attentes et jugements implicites qui pèsent sur les décisions de suivi et sur le parcours des jeunes mineur·es non-accompagné·es accueilli·es en FJT, selon qu'ils et elles se montrent « méritant·es » ou « récalcitrant·es ». Analyser l'impact, sur le parcours de ces jeunes, de leur trajectoire antérieure et de leurs conditions de départ. Se poser la question de ce qu'est une « sortie réussie » des dispositifs de protection de l'enfance. Autant de sujets sensibles qu'Adali a mis au menu de la journée d'étude qu'elle a organisé le 22 septembre à Épinal. Animés par Marianne Auffret, les échanges ont rassemblé 200 professionnel·les et chercheur·euses, pour réfléchir sans faux-semblants à partir de l'éclairage socio-historique du chercheur Julien Long, qui étudie l'histoire des migrations juvéniles.



© ASSOCIATION JEUNESSE & HABITAT

Glossaire : protection des mineur·es

ASE ou aide sociale à l'enfance
Service public départemental chargé de protéger les mineur·es en danger ou en risque de l'être.

PJJ ou protection judiciaire de la jeunesse
Direction du ministère de la Justice qui intervient auprès des jeunes (jusqu'à 21 ans), qu'ils et elles soient auteur·es ou victimes, sous main de justice ou en conflit avec la loi.

MNA ou mineur·e non accompagné·e
Enfant de moins de 18 ans, de nationalité étrangère, arrivé sur le territoire français sans être accompagné par l'un ou l'autre des titulaires de l'autorité parentale ou par un représentant légal.

Défenseur des enfants
Chargé de défendre et de promouvoir les droits de l'enfant tels que définis par la loi ou par un engagement international, le Défenseur des enfants (Éric Delemar) est, depuis 2011, un adjoint au Défenseur des Droits (qui vient de changer, avec la nomination de François-Noël Buffet).

Des filets de sécurité contre la précarité

Accueil de familles monoparentales et de femmes victimes de violences (dont il n'est le plus souvent pas possible de mentionner le lieu d'hébergement, par sécurité), jeunes en situations de rupture familiale… Les outils Habitat Jeunes offrent des remparts contre l'isolement, la pauvreté et la maltraitance. Retours d'expérience.

Un cadre intégrateur pour les familles monoparentales

Les besoins des familles monoparentales sont spécifiques : soutien à la parentalité, modes de garde, conciliation des vies privée et professionnelle, relation de couple dysfonctionnelles…

À Lyon, l'association Popinns a créé, en 2021, un pôle mère-enfant doté de 30 places grâce au soutien de la métropole. Avec 3 ETP dédiés, le FJT Moulin à Vent est en capacité d'accueillir 15 femmes enceintes ou sortant de maternité, et 15 femmes relevant de l'ASE ou adressées par la Métropole . Pour Cécilia Gradel, responsable de ce pôle, « *Les besoins spécifiques des mamans impliquent une disponibilité plus immédiate et un accompagnement intensifié. Je reçois les mamans sans rendez-vous, en présence de leur enfant, dans un bureau spécialement aménagé. Des temps collectifs sont proposés – et parfois imposés – notamment avec la PMI et des associations proposant des temps d'éveil et du co-étayage autour des compétences parentales.* ».

Avec plus de 11 années d'accueil à son actif et 117 logements adaptés à l'accueil des familles monoparentales, l'ALJT a, de son côté, réfléchi à un cadre de référence sur les spécificités de l'accompagnement des parents isolés et des jeunes exerçant un droit parental.

« *Le FJT est un lieu adapté pour les familles monoparentales, où elles peuvent bénéficier d'un logement et d'un accompagnement, mais également d'espaces de rencontres avec d'autres jeunes. L'enjeu était de développer quelques places par résidence et non des structures spécifiques, ceci pour rompre l'isolement de ces familles* » précise Ariane Eksl, directrice de l'ingénierie sociale. Depuis 2019, l'ALJT a structuré son accueil : adaptation des logements et des outils contractuels, prise en compte de la parentalité dans l'accompagnement individuel et collectif avec le concours de partenaires spécialisés. L'ALJT a réaffirmé dans son projet associatif 2025-2030 sa volonté de continuer à développer l'accueil de ces familles.

Femmes victimes de violences : donner du temps au temps

Nous ne pouvons pas préciser la localisation de la résidence pour des raisons de confidentialité. Le FJT est situé en zone rurale et permet, du fait même de son éloignement de la ville, une mise à l'abri et une chance supplémentaire de se défaire, souvent difficilement, de l'emprise d'un conjoint violent.

Les femmes logées dans un T3 dédié sont adressées, avec ou sans enfant, par une plateforme d'écoute départementale. Traumatismes, repères quotidiens à reconstruire, réflexion sur le dépôt de plainte : les femmes accueillies, en grande précarité économique, ont besoin de temps pour se poser et envisager l'après. Le respect de cette temporalité est centrale : la confiance – comme les solutions de relogement - peuvent être longues à mettre en place. Un processus de reconstruction qui mobilise tout un tissu de partenaires.

Chiffre-clé : 82 %

Sur 8 millions de familles avec un enfant mineur en France, 25 % sont des familles monoparentales. 82 % des parents concernés sont des femmes. Source : Drees - 2021



Addiction, risque suicidaire : trouver la juste approche pour protéger

Qu'il s'agisse de la santé mentale au sens large, d'addiction ou du suicide, la conviction portée au sein du réseau est que les acteurs Habitat Jeunes ont un rôle actif à jouer dans le mieux-être des jeunes. Pas dans le soin, mais dans le prendre soin. Parce que le logement, l'accompagnement et la sociabilité comptent parmi les déterminants de la santé.

Réduire les risques associés à la consommation de substances psychoactives

En 2023, des données – déclaratives – ont été collectées au sein du réseau sur les consommations des résident·es. L'alcool et le tabac en tête, suivis du cannabis ; les psychostimulants comme la cocaïne et les amphétamines ; les médicaments détournés ; de nouveaux produits de synthèse comme le PTC (« Pète ton crâne ») : les consommations de substances psychoactives sont présentes en FJT. Elles produisent des effets indéniables tant sur les comportements des jeunes que, parfois, sur leur parcours.

L'Unhaj a fait sienne l'approche reconnue comme opérante par les pouvoirs publics : la réduction des risques et des dommages (RDR-D). « *C'est une posture qui ne fait pas l'unanimité au sein du réseau.* » reconnait Violaine Pinel, déléguée à l'action socio-éducative à l'Unhaj. « *Spontanément, on peut être partisan·e de l'abstinence. Mais pour certaines personnes ce n'est pas possible. La RDR-D permet de prévenir les consommations, accompagner, soigner et réduire les conséquences des usages.* »

À l'été 2025, l'Unhaj a remporté, en partenariat avec la Fédération Addiction, un appel à projets du Fonds de lutte contre les addictions, autour des psychostimulants et du cannabis. Grâce à ce financement sur 2 ans, un plan d'action est déployé dans 5 régions (Hauts-de-France, Pays de la Loire, Auvergne Rhône-Alpes, Nouvelle Aquitaine et Occitanie), mobilisant chacune 4 adhérents volontaires. À la clé, une formation des équipes et des actions très diversifiées, menées avec les acteurs locaux de la Fédération Addiction. Un événement national de restitution sera organisé à l'automne 2027.

Outiller les équipes face au risque suicidaire

Faut-il rappeler cette sinistre réalité ? Le suicide représente la deuxième cause de mortalité chez les jeunes, après les accidents de la route. Le réseau Habitat Jeunes n'est évidemment pas épargné. Selon Violaine Pinel, en charge du sujet à l'Unhaj, « *La résonnance des tentatives de suicide et suicides aboutis est énorme, avec de gros besoins de soutien exprimés, aussi bien chez les jeunes que parmi les professionnel·les.* »

Face à cette situation, l'Unhaj a choisi de se rapprocher du 3114. La spécificité de cette plateforme nationale de prévention de la crise suicidaire est que les appels sont pris en charge non par des bénévoles, mais par des professionnel·les du soin formé·es, à même de répondre aux équipes Habitat jeunes. Une ressource précieuse en cas de doute, lorsqu'un·e jeune a fait part d'idées noires par exemple, mais aussi en cas de passage à l'acte.

C'est d'ailleurs avec le support du 3114 - et le concours d'un groupe d'adhérents rassemblés par l'Urhaj Nouvelle Aquitaine - que le guide « *Prévention et gestion d'une crise suicidaire* », paru en juin dernier, a été élaboré. « *Il apporte aux équipes des repères et des ressources, aussi bien pour prendre en charge l'aigu d'une crise suicidaire que pour prévenir les passages à l'acte, les récidives et ce que l'on appelle " enchaînements suicidaires ", propres aux collectifs.* », indique Violaine Pinel.

Chiffre-clé : + 100 %

Le nombre de tentatives de suicide enregistré chez les 18–24 ans a doublé entre 2017 et 2021. Une tendance plus marquée chez les jeunes femmes. 7,2 % des jeunes de la tranche d'âge ont eu une pensée suicidaire dans l'année. 9,2% ont fait au moins une tentative de suicide au cours de leur vie. Source : Baromètre « Santé publique France » 2021, paru en février 2024

« Il manque un filet de sécurité universel garanti par l'État pour les 18-25 ans »



Directeur d'un chantier-atelier d'insertion à Lyon, membre du comité scientifique pour la refondation de la politique de protection de l'enfance, Antoine Dulin navigue entre monde associatif et action publique. Il est engagé de longue date au service des politiques publiques de jeunesse.

De récents rapports[1] dont vous avez coordonné la publication font le constat d'une paupérisation des jeunes… Une spécificité française ?
Antoine Dulin[2] : Les chiffres français du chômage témoignent d'une dynamique de précarisation de la jeunesse : 21,5 % des actif·ves de 15-24 ans sont en recherche d'emploi, contre 7,9 % pour la population active globale. 742 000 jeunes sont exclu·es du marché de l'emploi, 126 000 de plus que l'année précédente. À cela s'ajoute la situation des jeunes NEET[3] , qui représentent 20,9 % de leur génération, contre 7,20 % en Allemagne et 9,3 % au Pays-Bas.

Cette difficulté n'est pas nouvelle, mais elle perdure. C'est un handicap structurel de l'économie française que de ne pas savoir accueillir dignement les jeunes sur le marché du travail.

Comment s'opère aujourd'hui l'autonomisation des jeunes ? N'y a-t-il pas deux poids deux mesures entre les jeunes bénéficiant d'un soutien familial et les autres ?
Antoine Dulin : Les difficultés d'accès à l'emploi stable retardent en effet l'âge de la décohabitation, qui atteint 23-24 ans. L'âge moyen du premier emploi stable se situe entre 28 et 29 ans.

Or un·e jeune est considéré·e comme mineur·e social·e jusqu'à ses 25 ans, âge auquel il/elle peut prétendre à un revenu minimum de solidarité.

La France a fait le choix d'une politique d'aide sociale qui passe par la famille (allocations familiales, demi-part fiscale) et de dispositifs ciblés sur d'aide à l'embauche et à la formation.

Faute de filet de sécurité universel garanti par l'État, les jeunes de moins de 25 ans qui ne peuvent pas bénéficier de la solidarité familiale, notamment les jeunes majeur·es sortant chaque année de l'ASE, sont plus exposés au risque de pauvreté. D'autant plus que l'obligation faite aux Départements, par la loi Taquet, de les accompagner jusqu'à 21 ans, n'est pas bien appliquée. Cette borne d'âge n'a d'ailleurs pas de sens : le Comité scientifique dont je fais partie plaide pour son report à 25 ans ou au moment d'une insertion sociale et professionnelle réussie.

Quel bilan dresser de la mise en œuvre de revenu jeunes expérimenté dans différentes collectivités départementales ?
Antoine Dulin : Ce sont des aides qui pallient aux trous dans la raquette de notre système de protection sociale mais qui posent la question de l'équité territoriale. À la Métropole de Lyon le dispositif combine accompagnement à l'emploi et garantie d'un minimum de ressources (420 €). Avec près de 4 000 bénéficiaires, il a permis de sécuriser des parcours : 60 % des bénéficiaires ont vu leur situation s'améliorer. Le dispositif s'est essaimé en Loire-Atlantique et en Meurthe-et-Moselle.

Quelle est la place du logement sur le chemin de l'émancipation ?
Antoine Dulin : Même si l'on a en France un système plutôt vertueux d'aide au logement pour les jeunes, les difficultés d'accès au logement restent un obstacle dans l'accès à l'emploi. Une enquête des Apprentis d'Auteuil de 2024 a montré que 3 jeunes sur 4 ont déjà renoncé à un emploi ou à une formation, faute de logement.

Les politiques de jeunesse constituent, dites-vous, l'angle mort de notre système de solidarité intergénérationnelle. Avec quelles conséquences potentielles ?
Antoine Dulin : Le risque, c'est le repli sur soi qui peut mener à la fin d'un système de solidarité intergénérationnelle : pourquoi les jeunes contribueraient-ils à financer les retraites alors même qu'ils n'ont eux-mêmes pas bénéficié de cette solidarité nationale ?

[1] *Rapport « Laissez-nous réaliser nos rêves ! », sur l'insertion sociale et professionnelle des jeunes sortant des dispositifs de protection de l'enfance - et rapport « Logement des jeunes – une urgence sociale ! » -*

[2] *Antoine Dulin a été conseiller « Solidarités et logement » à la Métropole de Lyon, représentant des jeunes et vice-président au sein du Conseil économique, social et environnemental (CESE) et vice-président du comité d'orientation, des politiques de jeunesse (COJ).*

[3] *Jeunes ni en étude, ni en formation, ni en emploi*

NDR : depuis la rédaction de cet article, le revenu solidarités jeunes a été supprimé.

Quand les jeunes se constituent en association pour agir…

Trois questions à Dimitri Kouokam, cofondateur de l'association FJT&Co, créée par un groupe de jeunes résident·es du FJT de Bagneux.

Quel est l'objet de l'association FJT&CO et pourquoi a-t-elle été créée ?
Dimitri Kouokam : C'est une association créée par un collectif d'ancien·nes et d'actuel·les résident·es du FJT de Bagneux. Un noyau dur de 7 jeunes, autour duquel gravitent d'autres jeunes. Le but de FJT&Co est de renforcer l'engagement, l'autonomie et l'accès aux droits des jeunes, tout en soutenant concrètement les équipes socio-éducatives dans leur démarche d'accompagnement. L'association est dédiée au déploiement de la Fresque Habitat Jeunes, que nous avons co-construite sur le modèle de la Fresque du climat.

Qu'est-ce que cette Fresque Habitat Jeunes ?
Dimitri Kouokam : Tout est parti d'un constat : celui de situations très inégales dans les connaissances des jeunes sur leurs droits, mais aussi de niveaux d'implication très hétérogènes des résident·es dans les activités collectives proposées en résidence. Il manque, selon nous, des outils ludiques et accessibles pour que les jeunes puissent accéder à l'information sur leurs droits, sur les dispositifs existants dans le champ du logement, de l'emploi et de la citoyenneté et sur les possibilités de s'y engager.
La Fresque permet de mobiliser des jeunes en atelier collectif. Elle opère comme un relais d'information, déchargeant les équipes socio-éducatives d'une partie de leur charge de travail.

Comment l'outil est-il déployé ?
Dimitri Kouokam : Un premier prototype de la Fresque Habitat Jeunes a été testé, avec un réel succès, lors du Congrès Unhaj de fin 2025. Depuis, le jeu a été optimisé et testé dans notre FJT, mais aussi au sein d'une autre résidence Habitat Jeunes : le foyer Alma Bosquet, à Paris.
Actuellement, nous répondons à des appels à projets pour faire connaître notre travail, augmenter le nombre de jeunes touché·es et recueillir des financements pouvant permettre le déploiement de la fresque là on l'on nous appellera, y compris dans d'autres régions.
À ce stade, FJT&Co est présélectionnée dans le cadre de la bourse-concours Déclics-Jeunes, de la Fondation de France. L'Urhaj Hauts-de-France nous a invité·es à venir présenter la fresque prochainement. Nous animerons un atelier dans le cadre du congrès jeunes sur la santé mentale, à Tours.
Nous sommes également soutenu·es par la Ville de Bagneux, qui accompagne le lancement de notre association. Une cérémonie d'inauguration est d'ailleurs prévue prochainement. Tout cela est très encourageant.
Nous sommes ouverts à tout type de collaborations…
Pour en savoir plus : contact.fjtandco@gmail.com



© ASSOCIATION FJT&CO

L'Unhaj par et pour les jeunes

Protéger et émanciper la jeunesse : à l'Unhaj, cette mission ne se limite pas aux formations ou au plaidoyer, elle se joue jusque dans la gouvernance. Depuis novembre, sept jeunes issus de résidences Habitat Jeune siègent au conseil d'administration. Témoignage d'un engagement collectif, tourné vers une société plus juste. Nos jeunes ont la rage au cœur.



« Un temps d'échange avec les jeunes pour les mobiliser »



«Cela a été une chance, dans ma vie, d'intégrer le FJT. On a parfois besoin dans notre vie de jeunes actifs, d'une aide populaire pour nous relever avant de nous envoler, nous émanciper. M'engager à l'Unhaj, dans son Conseil d'administration (CA) et son Bureau de, c'est un peu partager ce que j'ai reçu. Dans le collège des moins de 30 ans du CA, nous sommes bien entourés par l'équipe Unhaj : Coralie Rasoahaingo nous accompagne énormément dans notre organisation avant chaque CA ; Thomas et Paul nous forment sur les thématiques des plaidoyers du mouvement ; Evanne a eu le même parcours que nous et partage son expérience ; Pascale Leyrat, secrétaire générale de l'Unhaj, a également accepté de me " marrainer ", avec Marianne on échange beaucoup et on se serre les coudes dans nos déplacements.

À l'Unhaj, on sait parler aux jeunes, sans paternalisme. On ne sent écoutés, pris au sérieux. Il y a un véritable enjeu à ce que l'Habitat jeune soit fait par et pour les jeunes. Il n'y a d'ailleurs jamais eu autant de jeunes élus au CA et nous sommes tous animés par le désir de faire mieux pour tous les jeunes.

Mais nous sommes 7 hommes, c'est une responsabilité qui nous aussi nous engage à faire évoluer cette représentation. On est tous d'accord, il nous faut laisser notre place à la représentation féminine pour l'avenir du mouvement, et on a pleins de projets. Pour la plupart, on a la rage au cœur. Entre nous, depuis la journée de cohésion organisée à Vincennes, en juillet dernier, c'est un vrai travail d'équipe. On s'organise pour être représentés à chaque CA. Nous avons proposé et obtenu que l'on ait un point spécifique à l'ordre du jour de chaque réunion.

Parallèlement, le travail de réflexion initié lors du GRASE (Groupe de Recherche et d'Action Socio Educ), sur la place des jeunes dans le mouvement, produit ses fruits. Une commission « jeunes » va être mise en place pour encore plus associer des jeunes aux plaidoyers portés par Habitat Jeunes. Avec une majorité de filles, on l'espère ! »

Basile Groeber, 28 ans, résident à l'ANLAJT de Rouen, membre du bureau et du conseil d'administration de l'Unhaj, graphiste freelance et barman dans un bar à cocktails

Ça balance pas mal, à Paris



« À l'instant où j'ai rencontré Nathalie Carrette, la responsable du FJT, j'ai su que j'allais passer du temps au Relais Accueil. Une évidence. »

Marcel Bloud, agent d'accueil et de vie résidentielle au Relais Accueil Habiat Jeunes de Paris.

Marcel Bloud est agent d'accueil et de vie résidentielle au Relais Accueil Habitat Jeunes de Paris (18ème) et surnommé « Tonton » dans la résidence. Il est aussi une figure reconnue du reggae dans la Capitale, et le pilier d'un projet musical ambitieux qui mobilise les talents de chanteur·ses parmi les jeunes du foyer. Une aventure qui l'enthousiasme.

C'est lui que l'on voit en tout premier lorsqu'on entre dans le FJT du Relais Accueil de la rue des Poissonniers, ouvert en 2023. Dans son bureau vitré, Marcel Bloud, ses dreadlocks et son grand sourire, ne passent pas inaperçus. C'est lui qui règle les circulations dans la résidence, annonce les visiteurs, se charge des photocopies, fait le lien entre les résident·es et l'administration du foyer. Mais plus que tout, à un horaire (16h à 23h) où les résident·es rentrent et se posent (« *Le soir, ça descend et ça discute* »), le « Tonton » de la résidence est l'interlocuteur bienveillant avec lequel il est facile d'avoir un bon feeling et de discuter des heures, de tous les sujets, même intimes. Comme celui de la spiritualité, dont il dit « *C'est mon truc depuis que j'ai commencé à lire : j'ai toujours voulu être un éveillé* ».

Marcel a aussi une passion, contractée dès l'enfance à Sarcelles, dans le sillage de son grand frère : la musique. « *Ta première femme !* », dit sa compagne, qui l'accompagne sur scène aux percussions. Auteur, compositeur et interprète, Marcel est un pionnier du reggae à Paris, qu'il a contribué à populariser dans les années 80. Un musicien bien connu aussi en Guyane, où plongent ses racines. L'un de ses deux groupes est accrédité pour jouer dans le métro où, le 11 mai 1981, jour de la mort de Bob Marley, il a offert le tout premier hommage improvisé au « prophète » rastafari.

L'idée de partager cette passion avec les résident·es du FJT s'est imposée comme une évidence, avec le soutien de la direction. Avec le projet Joyfull, son idée était d'accompagner les jeunes dans la réalisation de A à Z d'un EP, dans le style reggae et sur le thème de l'espoir, choisis par les jeunes impliqué·es. Écriture des textes (la mise en musique et l'arrangement sont de lui), répétitions, enregistrement en studio professionnel (« *avec mes zicos* », précise-t-il), tournage du clip : 8 jeunes ont été de cette aventure au long cours, qui s'est soldée par deux concerts et un vrai sentiment de fierté. « *Beaucoup de travail, de joie, de rires : on s'est vraiment éclaté·es.* » résume-t-il. Sur le thème du temps, un second opus est en préparation, dans l'univers de la new-soul, style de chant qui nécessite plus de technicité et fait travailler le registre de l'émotion.

« *J'ai fait beaucoup d'intérim dans le social, toute ma vie : Adoma, la Croix Rouge…* » raconte Marcel. « *Mais à l'instant où j'ai rencontré Nathalie Carrette, la responsable du FJT, j'ai su que j'allais passer du temps au Relais Accueil. Une évidence. Mes amis s'étonnent : " À plus de 60 ans, tu signes un CDI ? " Je sais que je suis là où je dois être. La retraite, c'est pas pour tout de suite.* »

PART'HAJ



Déjà plus de 1 950 inscrit·es, et vous ?
parthaj@reseauhaj.org

L'annuaire des organisations, salarié·es et administrateur·rices du réseau Habitat Jeunes.

Habitat Jeunes
UNHAJ
UNION NATIONALE POUR L'HABITAT DES JEUNES

Bienvenue dans le mouvement !

Vivacité

vivacite.org



© SYLVIE VILLEGER

Vivacité, dont l'identité a été redéfinie en 2024, est une association créée en 1954 à Marseille qui exerce trois métiers :

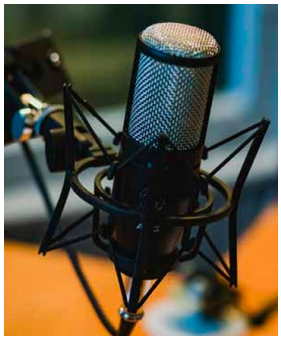
- **Logement accompagné** - 10 Résidences Sociales (1 en projet), 1 pension de famille (1 en projet) et 17 logements très sociaux
- **Gestion** d'aires d'accueil des gens du voyage, d'une résidence étudiante et d'une résidence pour fonctionnaires
- **Prestations** pour des bailleurs sociaux, des collectivités locales ou de l'État répondant à des situations d'habitat complexes : accompagnement social de ménages, résorption d'habitat insalubre, relogements, ingénierie sociale, gestion de tiers-lieux, habitat inclusif, CADA (Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile)...

Vivacité a sollicité l'Urhaj Paca-Corse dans le cadre d'une politique de diversification qui l'amènera à gérer en 2028 une résidence Habitat Jeunes de 97 logements à Marseille.
À travers l'adhésion au mouvement Habitat Jeunes, elle souhaite bénéficier de l'expertise de ce réseau pour élaborer le projet social de cette future résidence mais aussi porter d'autres projets dans un territoire sous-équipé en offre de logement pour les jeunes.

Leurs trois mots associés au projet Habitat Jeunes :
Mixité des publics accueillis, émancipation et accompagnement.

La Bibliothèque sonore

Derrière les actions, les mots et les sigles du réseau Habitat jeunes se cachent des femmes et des hommes engagé·es qui font l'histoire du mouvement.
C'est leur parole que nous recueillons et partageons dans ces podcats à retrouver sur le site Habitatjeunes.org



Vous souhaitez enrichir cette bibliothèque?
Contactez valerie.michaud@unhaj.org.



« Est-ce que la grande tradition de l'éducation populaire ne pourrait pas inspirer le monde associatif ? »

Jean-Michel Belorgey

« Quand j'étais à l'UFJT, j'ai compris que ce qu'on me demandait, c'était d'élargir les préoccupations des jeunes, qui était le logement des jeunes travailleur·ses [...] et de se préoccuper non seulement de logement mais également de leur entrée dans la vie active [...] »
Quelle est la place des foyers de jeunes travailleurs ? Quelle est la place des jeunes immigré·es dans les FJT ? Est-ce que la grande tradition de l'éducation populaire peut inspirer le monde associatif ? Ces questions ont animé Jean-Marc Belorgey pendant toute sa carrière.
Jean Michel Belorgey est un haut fonctionnaire et ancien député socialiste de l'Allier (1981-1993), engagé de longue date sur les politiques sociales.
Énarque et membre du Conseil d'État, il a contribué à des avancées majeures comme le RMI.
Il s'est aussi impliqué dans le monde associatif, notamment comme Président au sein de l'UFJT (ancien nom de l'Unhaj), de 1975 à 1979.

Des temps pour les résident·es, du kiff au collectif

Retour en image sur les rencontres dédiées aux jeunes organisées par les Urhaj en 2026.

Week-end jeunes Normandie



© URHAJ NORMANDIE





«Ce week-end jeunes - de vendredi fin de journée au dimanche après midi - est le reflet de nos adhérents et de notre réseau normand tout entier. Convivial, solidaire…et engagé.

Les équipes de professionnel·les des résidences et des services Habitat Jeunes ainsi que les résident·es ou jeunes accompagné·es se sont retrouvé·es sous une chaleur caniculaire pour un trek sur le littoral. En équipe, parfois sans se connaître, ils et elles se sont retrouvé·es à arpenter les chemins parfois difficiles et à participer à différentes activités culturelles, sportives, d'agilité etc.

Ça a été un weekend de folie ! Il s'agit, selon nous, d'une édition particulièrement réussie parce que les jeunes s'en sont pleinement saisis. Que ce soit sur l'activité principale, sur les temps d'intendance, de partage aussi, ils et elles ont été là et ont donné des visages aux valeurs que l'on défend : mixité, solidarité, autonomie, participation active.

Bref, on est fier·es de cette édition 2026 qui a réuni 73 participant·es».
Gaëlle Desfontaines, responsable d'activité, Urhaj Normandie

Week-end jeunes Paca-Corse



©URHAJ PACA-CORSE



Porté par l'Urhaj-PACA et Corse, un week-end jeune s'est déroulé du 5 au 7 juin à Gap, autour de la thématique « *Cohésion sociale, mobilité géographique et bien-être* ».
«*Lors de l'atelier Bien-être nous avons constaté que, garçons comme filles, les jeunes apprécient particulièrement les moments dédiés au bien-être, notamment les soins de la peau ainsi que les massages du visage et des mains.*»
Magali Bader, coordinatrice de l'Urhaj Paca et Corse

Week-end WECH Habitat Jeune Nouvelle-Aquitaine

Du 5 au 7 juin 2026, le réseau Habitat Jeunes Nouvelle-Aquitaine a réuni au lac de Saint-Cyr, près de Poitiers, 170 participant·es, dont 105 jeunes, pour son week-end de cohésion placé sous le thème « Les Voy'HAJ forment la jeunesse ».
Cet événement est un véritable temps fort collectif, favorisant des rencontres riches et inspirantes qui renforcent la dynamique de notre réseau.
Bien plus que de simples participant·es, les jeunes contribuent activement à ce week-end en s'impliquant en amont dans son organisation, dans la valorisation de leurs projets et dans l'animation de certains temps forts.
Au cours du week-end, les personnes présentes ont pris part à une assemblée générale ludique, des ateliers d'éducation populaire en lien avec la thématique, ainsi que des activités sportives et ludiques. Les jeunes ont valorisé leurs résidences au travers de « passeport de l'habitat ». Le week-end a été rythmé par des moments conviviaux et festifs, durant lesquels les talents du réseau ont pu s'exprimer.
Attendu chaque année avec impatience, ce rendez-vous constitue une source d'énergie et de motivation collective pour poursuivre nos actions quotidiennes en faveur de la jeunesse.





© URHAJ NOUVELLE AQUITAINE

Journée inter-résidences Hauts-de-France



© URHAJ HAUTS-DE-FRANCEr

«Nous organisons une journée inter-résidences tous les ans. Cette année était placée sous le signe du sport, de la culture et du bien-être. Le matin, nous avons été dans un complexe de loisirs dénommé «Team Square» où nous avons pu réaliser des olympiades avec les jeunes. L'après-midi, nous avons construit avec les équipes socio-éducatives un jeu de piste culturel dans la ville de Douai. Les jeunes, réparti·es en équipes, avaient pour missions de retrouver le lieu final de rencontre grâce à des indices et de relever des défis dans plusieurs lieux de la ville. Au total, c'est 10 lieux de la ville qui ont bien voulu participer au jeu de piste, essentiellement des commerçants de Douai.

Cette année, nous avons eu une véritable implication des commerçants et des lieux partenaires dans le jeu de piste. Ils ont vraiment voulu faire découvrir aux jeunes leur artisanat et la ville de Douai. Par exemple, la fromagerie crèmerie du Beffroi Deliciosa a proposé aux jeunes de déguster divers fromages et de retrouver le nom du lait a permis de fabriquer chaque fromage ; la scène nationale Tandem a proposé aux jeunes de visiter une cabine de cinéma ; la pâtisserie Cucci a fait déguster un nouveau chocolat ; la Librairie sensations a proposé aux jeunes de retrouver plusieurs livres dans la boutique, etc.

Le jeu de piste avait pour objectif de permettre aux jeunes de découvrir culturellement la ville de Douai de façon ludique. Et de leur faire aussi passer le message que, quand on visite une ville, on peut aussi aller voir des commerçants locaux et artisans locaux.
Au total, il y a eu une trentaine de jeunes et 9 intervenants socio-éducatifs qui ont participé à cette journée.»
Perrine Behague, chargée de mission, Urhaj Hautes-de-France.





Week-end Engagement Jeunes Île-de-France





© URHAJ ILE-DE-FRANCE

«Une première édition réussie pour le réseau Habitat Jeunes francilien, en partenariat avec les centres sociaux d'Île-de-France.
Au programme de ces trois jours, des échanges, de la réflexion collective, du partage, des découvertes et de la convivialité !»
Louise Pelletier, responsable de la communication, Urhaj Île-de-France

Week-end Jeunes Pays de la Loire - Bretagne

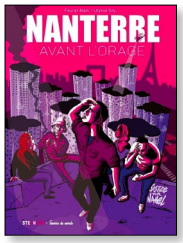


«Un grand merci à toutes les personnes qui ont contribué à ce week-end placé sous le signe de la rencontre, du partage et de la tolérance. Ce fut une belle réussite, en accord avec les valeurs que nous portons tous·tes ensemble. Bien sûr, comme toute expérience, elle nous permettra d'identifier des pistes d'amélioration afin de faire encore mieux lors des prochaines éditions. Merci à chacune et à chacun pour votre implication, votre énergie et votre bonne humeur. Au plaisir de renouveler cette belle aventure !»
Témoignage d'un·e jeune participant·e - extrait du questionnaire de satisfaction



© URHAJ PAYS DE LA LOIRE

BD – « Nanterre avant l'orage » de Feurat Alani et Ulysse Gry - Éd. Steinkis – 20 €



Né à Paris en 1980 de parents irakiens, le journaliste et ancien grand reporter Feurat Alini (Prix Albert Londres en 2019) relate le quartier Pablo Picasso de Nanterre, où il a grandi. Le quartier même où Nahel Merzouk, 17 ans, a été tué d'un tir policier à bout portant lors d'un contrôle routier, en 2023. Son propos ? « *Raconter cette histoire autrement, non par l'étincelle mais par la poudre* ». Pour comprendre « *pourquoi on en est arrivé là* », il raconte, avec Ulysse Gry (dessinateur de presse pour Médiapart) l'ordinaire des jours, l'entraide et la dignité, mais aussi le misérabilisme et le mépris. Un éclairage passionnant et nécessaire.

Livre « Le Matrimoine » de Scrlett Wilson-Courvoisier Éd. L'Harmattan – 36 €



Avec son nom de star hollywoodienne, Scarlett Wilson-Courvoisier est une pionnière de l'économie sociale et solidaire. Elle y a fait toute sa carrière, à commencer par le cabinet de Michel Rocard où, dès 1976, elle travaillait à la création d'une délégation interministérielle dédiée. « Matrimoine » dresse le portrait de 99 femmes ayant marqué l'histoire de l'ESS entre 1830 et 1999. Des figures militantes – éducatrices, mutualistes, coopératrices, travailleuses sociales, soignantes - replacées dans leur contexte sociopolitique. Un formidable hommage à celles qui ont en commun d'avoir affronté la pesanteur du patriarcat pour défendre leurs convictions.

Documentaire vidéo - « Tout va bien » de Thomas Ellis



C'est un film-phénomène : 15 000 entrées dès la première semaine suivant sa sortie : un succès inespéré pour un documentaire. « Tout va bien » (c'est ce que disent les jeunes MNA à leurs proches au pays, en dépit des difficultés endurées) résulte de 2 années de repérages et de rencontres sur le terrain, à Marseille, dans les foyers, hôtels et autres maraudes. À rebrousse-poil des idées reçues, Thomas Ellis dresse le portrait sensible de 5 jeunes, mettant l'accent sur les efforts qu'ils et elles font pour s'intégrer. Mention spéciale à l'ambiance sonore du film, évocatrice de ce qui n'est pas montré (la traversée de la Méditerranée notamment) et à sa musique, jouée par les 43 musicien·nes de l'Opéra de Marseille.

Film «Le garçon qui faisait danser les collines » de Georgi M. Unkovski



Ahmet, un jeune berger de 15 ans vivant dans les montagnes reculées du nord de la Macédoine, se passionne pour la musique électro, qu'il écoute sur son smartphone. Un soir, en rentrant ses moutons, il surprend sa voisine Aya, dont il est un peu amoureux, dans une rave-party dans les bois… Premier film d'un jeune Macédonien né et formé aux États-Unis, ce feel good movie, tourné avec 980€ de budget, navigue avec grâce et inventivité entre tradition et modernité. Cela jusque dans sa bande son, qui mêle instruments traditionnels et rythmes électroniques. Une belle immersion dans une pareille jeunesse de l'ailleurs.

Inside HABITAT JEUNES

au ❤ de nos actions collectives



Inside, un outil décliné en version web et appli pour valoriser vos actions collectives et créer des albums.

Partagez vos actions collectives en quelques clics ! inside@unhaj.org

Habitat Jeunes
UNHAJ
UNION NATIONALE POUR L'HABITAT DES JEUNES

LES ASSOCIATIONS FONT BATTRE LE CŒUR DE LA FRANCE

LA FRANCE QUI (SE) BAT

UNE INITIATIVE PORTÉE PAR

Le Mouvement Associatif

France générosités

lafrancequisebat.fr